

**Maîtrise d'œuvre partielle relative à la restauration de la continuité
écologique au niveau du seuil de l'ancien moulin de Caranda à
Cierges**

COMPTE RENDU N°12
Réunion de suivi du chantier

Maître d'Ouvrage :	Syndicat du Bassin Versant de l'Ourcq amont et du Clignon
Objet :	Réunion de suivi du chantier
Lieu de réunion :	Ancien Moulin de Caranda
Date réunion :	Mercredi 22 décembre 2021 – 15H00

Date de rédaction : Jeudi 13 décembre 2021

Rédacteur : Arnaud FLIPPE

N/Réf. : E190912/CR12

Version : 1

Nombre de pages : 5

Liste des présents :

Prénom NOM	Organisme	Fonction
Yves LEVEQUE	<i>Syndicat du BV de l'Ourcq amont et du Clignon</i>	<i>Président</i>
Laetitia CAQUARD	<i>Syndicat du BV de l'Ourcq amont et du Clignon</i>	<i>Animatrice Milieux Aquatiques</i>
Michel GANDON	<i>Propriétaire</i>	
Roger PIOT	<i>Propriétaire de l'habitation</i>	
Gérard BETHGNIES	<i>Commune de Cierges</i>	<i>Propriétaire</i>
Dominique MASCITTI	<i>Entreprise MASCITTI</i>	<i>Directeur</i>
Arnaud FLIPPE	<i>CE3E</i>	<i>MOE</i>

Liste des excusés :

Prénom NOM	Organisme	Fonction
Jonathan LARGET	<i>Union des Syndicats</i>	<i>Responsable milieux aquatiques</i>

I. Objet de la réunion

L'objet de la réunion est de suivre l'avancement des travaux au niveau de la réalisation des deux ponts et de la remise en état temporaire pour les congés de Noël.

II. Contenu de la réunion

Coulage des tabliers des ponts et cheminement

Les tabliers des deux ponts ont été coulés et sont en cours de séchage. Les passages busés permettent d'assurer la continuité des cheminements pendant le temps de séchage où les ponts ne peuvent pas être empruntés.



Vue du pont amont



Vue du pont aval

Le liaisonnement chemin / pont a été amorcé et permet de visualiser la configuration finale. L'enrobée sera réalisé ultérieurement. Monsieur MASCITTI indique que des plots rouges seront installés pour délimiter des bords du pont amont. Sur le pont aval, des garde-corps sont prévus.

L'entreprise a régalé des gravillons sur le chemin et sur le passage busé au droit du pont aval pour assurer l'accès aux habitations.



Remise en état temporaire du chemin d'accès aux habitations

Eaux de ruissellement

Par mail, Monsieur PETIT a fait part de son inquiétude vis-à-vis des eaux de ruissellement pouvant venir du nord-est et s'écouler vers les habitations. Ses craintes se portent notamment sur la pérennité du merlon et du bon écoulement des eaux avant le merlon.

La cote du merlon est bien supérieure à celle du champ en amont du merlon. Les eaux s'écouleront, en fonction de la pente, soit vers le bras de connexion avec l'Ourcq, soit en amont sur la parcelle en rive gauche du nouveau lit.



Vue de la zone concernée

L'accumulation d'eau au sein de la zone basse sera limitée. Les eaux s'écouleront avant et après le merlon bien avant la mise en charge du merlon.

Le merlon va se végétaliser pour mieux le délimiter et éviter sa dégradation lors du labour.

Patûres en aval de l'encoche d'érosion

Par téléphone, Monsieur VERDOOLAEGHE a demandé qu'un passage soit réalisé sur le bras de connexion avec l'Ourcq suite à l'abandon de son comblement en raison de la présence de sources. Cette demande est entable et le passage sera réalisé en janvier lors de la reprise du chantier. Le positionnement et la taille de la buse seront définis début janvier.

Les pompes à nez ont bien été installées dans la pâture.



Vue du bras de connexion avec l'Ourcq



Pompe à nez

Regard et drain en entrée de chemin

Monsieur MASCITTI indique qu'un regard a été installé en bord de chemin pour capter une partie des eaux de ruissellement provenant de la route départementale.

Monsieur MASCITTI indique que le propriétaire du drain souhaite conserver la sortie de son drain à ciel ouvert. L'entreprise n'a ainsi pas comblé cette section entre le drain et l'ancien pont.



Regard eaux pluviales



Section maintenue à ciel ouvert

III. Suites à donner

Un OS d'arrêt a été émis suite à la finalisation des aménagements avant les congés de Noël.

L'entreprise reprendra le chantier courant janvier, afin de :

- réaliser les plantations des arbres / arbustes selon un schéma de plantation implanté par CE3E sur site ;
- terminer les aménagements après séchage des ponts.

Les hélrophytes seront quant à elles plantées au printemps prochain.

La date et l'horaire de la prochaine réunion seront communiqués ultérieurement.

IV. Liste de diffusion

Prénom NOM	Organisme	Mail
Jonathan LARGET	Union des Syndicats	j.larget@griv.fr
Wilfried KOUEVI	Union des Syndicats	w.kouevi@griv.fr
Laetitia CAQUARD	Syndicat du BV de l'Ourcq amont et du Clignon	sigbv-ourcq-amont@orange.fr
Yves LEVEQUE	Syndicat du BV de l'Ourcq amont et du Clignon	y.leveque02@gmail.com
Jacques BOYOT	Syndicat du BV de l'Ourcq amont et du Clignon	beatrice.boyot@gmail.com
Gérard TROMBETTA	Syndicat du BV de l'Ourcq amont et du Clignon	mairie.silly@orange.fr
Étienne HAY	CARCT	mairie@epaux-bezu.fr
Wejdene HASNAOUI	CARCT	wejdene.hasnaoui@carct.fr
Fabrice CAPY	Agence de l'eau Seine Normandie	capy.fabrice@aesn.fr
Maryse IVANOFF	Agence de l'eau Seine Normandie	ivanoff.maryse@aesn.fr
Anne SIRON	FEDER	anne.siron@hautsdefrance.fr
Jean-François ALA VOINE	OFB	dr.hauts-de-france@ofb.gouv.fr
Anne-France LELIEVRE	DDT02	anne-france.lelievre@aisne.gouv.fr ddt-env@aisne.gouv.fr
Martin DUNTZE	Fédération de pêche de l'Aisne	mduntze@peche02.fr
Romain MARLOT	Fédération de pêche de l'Aisne	rmarlot@peche02.fr
David FIRMIN	CEN Hauts-de-France	d.frimin@cen-hautsdefrance.org
Jean-Marie BERECHÉ	Maire commune de Cierges	mairiecierges02@orange.fr
Jérémy DUSSAUSOY	Exploitant agricole	sandradussausoy@gmail.com
Roger PIOT	Propriétaire de l'habitation	roger.piot@aliceadsl.fr
Christian PETIT	Propriétaire de l'habitation	oursourcq@bbox.fr
Sylvain VERDOOLAEGHE	Exploitant agricole	sylvain.verdoolaeghe@orange.fr
Claire ALATEINTE	Chambre d'agriculture de l'Aisne	claire.alateinte@ma02.org
Michel GANDON	Propriétaire	gandonmichel02@gmail.com
Manuel MARQUES	MASCITTI	sa.mascitti@wanadoo.fr
Christian COZILIS	CE3E	christian.cozilis@ce3e.fr
Arnaud FLIPPE	CE3E	arnaud.flippe@ce3e.fr